

L214MAG

#38

CHÈVRES

Isabelle Adjani
prend leur défense

BURGER KING

Des actions qui font
parler d'elles!

CORRIDA

Bientôt l'abolition?

QUADRIMESTRIEL

NUMÉRO 38

FÉV./MAI 2023



L214.com

Réalisation de ce numéro: l'équipe de L214 / **Directeur de publication:** Antoine Comiti, président de L214 / **Maquette:** Charline Le Glédic, Abdel Rouji / **Contact mail:** L214.com/contact / **Impression:** Imprimerie Clément - clementimprimeurs.fr - Imprimé sur papier satin 100 % PEFC LumiArt fabriqué à partir de pâtes blanchies sans chlore / **Crédits photos:** L214, sauf: photo de couverture: Ludovic Sueur/refuge GroinGroin; p. 11: Victor Courtois; p. 18: Insolente Veggie / **Association L214 adresse postale:** L214 CS20317, 69363 Lyon 08 Cedex / **ISSN:** 2110-1280 / **Dépôt légal:** à parution / **Prochain numéro:** juin 2023

«PORTES OUVERTES» LE GAULOIS : L214 AMÉNAGE UN CAMION COMME UN ÉLEVAGE DE POULETS



Mobilisation place de la République à Paris, avec le «camion Le Gaulois». Cette fausse opération marketing a permis au public, aux journalistes et à des députés de vivre une expérience immersive: odeur insupportable d'une véritable litière gorgée de fientes et d'urines, pialements en fond sonore, vidéo d'un élevage intensif sur des écrans géants... Grâce à ce happening immersif, les pratiques du géant LDC et de sa marque Le Gaulois ont été exposées. En savoir plus: legaulois.stopcruaute.com.

Retrouvez L214 sur ces réseaux

Facebook TikTok
Instagram @association_L214
Twitter @L214 YouTube L214
LinkedIn Pinterest



Retrouvez L214 sur le net

• politique-animaux.com • vegoresto.fr
• education.L214.com • improved-food.com
• vegan-pratique.fr • viande.info
• veggie-challenge.fr



Le député Les Républicains Marc Le Fur mène depuis quelques années une croisade pour tenter d'entraver nos actions. À l'Assemblée nationale, en octobre dernier, il a défendu des amendements visant à pénaliser les donateurs et donatrices de L214 en les privant de la réduction d'impôts liée à leurs dons. Il se fait ainsi le relais des syndicats agricoles qui défendent le modèle d'élevage intensif et cherchent à étouffer les alertes et salir le travail de L214. Ces amendements ont été rejetés, ouf!

Un nombre croissant d'éleveurs et d'éleveuses nous font part de leur colère vis-à-vis de syndicats qui ne les représentent pas et qui créent de la misère en perpétuant un modèle effroyable pour les animaux, néfaste pour les humains et destructeur de notre environnement.

Ensemble, avec sincérité, rigueur et empathie, continuons de faire reculer les pires pratiques et de bâtir une société réellement respectueuse de toutes et de tous, y compris des autres animaux. Merci d'être à nos côtés!

Brigitte Gothière

Cofondatrice de L214

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

ENQUÊTE — P. 2

- Un élevage de chèvres sordide dévoilé au grand jour

PROPOSITION DE LOI — P. 4

- Le long chemin vers l'abolition de la corrida

JUSTICE — P. 5

- Agneaux roquefort: vétérinaires et gérants condamnés

POLITIQUE — P. 6

- Des amendements anti-L214 repoussés à l'Assemblée!

ASSOCIATION — P. 7

- Faire face à la répression

RÉZO — P. 8

- «Serrés comme des poulets» dans un Burger King à Paris

POLITIQUE — P. 10

- Classement « Une ville pour les animaux »
- Interview de Sandra Krief, élue municipale
- Recette: lentilles à la marocaine

REPORTAGE — P. 12

- Vivre à côté d'un élevage intensif

JEUNESSE — P. 14

- *Mon journal animal*
- Des activités à faire en classe pour sensibiliser au respect des animaux

BOUTIQUE — P. 16

LES COLLECTES FACEBOOK — P. 17

INSOLENTE VEGGIE — P. 18



UN ÉLEVAGE DE CHÈVRES SORDIDE DÉVOILÉ AU GRAND JOUR

ISABELLE ADJANI AUX CÔTÉS DE L214, POUR LES ANIMAUX

En octobre, Isabelle Adjani dénonçait avec nous un élevage de chèvres pour la production de fromage. Une souffrance mise au jour grâce à deux lanceurs d'alerte ex-salariés. Les images ont beaucoup ému, et ont permis de faire réagir les consommateurs et consommatrices, plusieurs distributeurs ainsi que certains acteurs agricoles.

Animaux à l'agonie, élevage zéro pâturage, chèvres entassées, frappées à coups de bâton... Cette enquête tournée dans l'élevage du premier producteur européen de fromage de chèvre fermier montre qu'on est bien loin de l'image d'Épinal de la production de ce type de fromage. Ces produits, dont deux sont sous AOP, étaient servis sur les tables de restaurants étoilés, comme ceux de Paul Bocuse, et vendus en supermarché sous les marques Grandjean, Le Chevrier des Crays, Chevenet et sous la filière Qualité Carrefour et la filière Responsable Auchan.

L214 a porté plainte pour mauvais traitement et pratiques commerciales trompeuses, et a interpellé la Commission européenne au sujet des violations des règles minimales de bien-être des animaux.

ISABELLE ADJANI DÉNONCE

L'actrice nous a fait l'honneur de présenter ces nouvelles images. Choquée, elle explique son besoin de s'engager : « [...] fuir, refuser de voir, parfois, c'est laisser faire, et c'est déjà consentir. Une sorte de consentement par défaut » et conclut « Non, c'est pas un fromage, franchement, qui peut justifier tant de souffrance ». Grâce à son généreux engagement à nos côtés, de nombreuses personnes ont pu ouvrir les yeux sur cette souffrance cachée.

APPROVISIONNEMENT STOPPÉ

Informées la veille de l'enquête des pratiques d'élevage déplorables de l'entreprise Chevenet, les enseignes Carrefour, Monoprix, Auchan, Système U, METRO et Grand Frais ont annoncé



suspendre les approvisionnements des produits en question.

Cet engagement rapide est un signal important envoyé aux producteurs : les conditions d'élevage, de transport et de mise à mort des animaux font désormais partie des points d'attention de la grande distribution, qui se préoccupe des attentes de sa clientèle sur le traitement réservé aux animaux. De leur côté, les établissements Paul Bocuse ont annoncé arrêter de travailler avec l'entreprise.

DES TÉMOIGNAGES POIGNANTS

« J'ai travaillé chez Chevenet en début d'année. Les chèvres étaient souvent frappées. Une fois, l'une d'elles ne s'est pas relevée. On m'a dit : "Ce sont des choses qui arrivent". Travailler dans cet élevage a été une expérience très difficile pour moi. » La diffusion des images a amené des dizaines de riveraines et de riverains, et d'ex-salariés à témoigner auprès de l'association. De la souffrance des animaux aux problèmes sanitaires, tous ces récits sont une

preuve supplémentaire des dysfonctionnements préjudiciables aux animaux.

RÉACTIONS MASSIVES

À la suite de ces révélations glaçantes, la préfecture a diligenté le jour même une visite de contrôle dans l'élevage. Dans la presse, la Confédération paysanne déplore des élevages qui « salissent l'image de l'agriculture », et des éleveurs expliquent pourquoi ils ont claqué la porte de l'AOP Maconnais. Grâce aux 66 000 signataires de la pétition, aux milliers de personnes qui ont partagé l'enquête sur les réseaux sociaux et à la centaine de passages médias, la triste vie de ces chèvres, boucs et chevreaux aura permis de dénoncer un système d'élevage arrivé à bout de souffle, d'éveiller les consciences, et participé à bâtir un monde plus juste pour tous les animaux.

Retrouver l'enquête sur
[L214.com/adjani-enquete](https://l214.com/adjani-enquete) ●



LE LONG CHEMIN VERS L'ABOLITION DE LA CORRIDA

Pour la première fois en France, une proposition de loi pour mettre fin aux corridas a été présentée en séance plénière à l'Assemblée nationale. Hélas, elle n'a pas pu être mise au vote, mais c'est une avancée certaine.

Apis, Boukhis, Kemour, Khanoutef, Mnévis, Onuphis. Ce sont les prénoms des 6 jeunes taureaux que nous avons filmés à la corrida de Brocas, dans les Landes. Les images montrent notamment les ratés, comme le très jeune Apis transpercé de part en part par une épée, ou bien les multiples coups de couteau nécessaires pour achever Khanoutef déjà à terre. Les images montrent également les cris déchirants d'Apis qui vient d'être harponné et les larmes de Mnévis après avoir été lardé de coups.

UNE OCCASION HISTORIQUE

Une proposition de loi visant à abolir la corrida et cosignée

par 96 députés a été déposée en septembre 2022 par le député Aymeric Caron (REV). Les propositions de loi ont rarement l'occasion d'être vraiment discutées en plénière à l'Assemblée nationale. Le groupe LFI-NUPES a rendu cela possible en présentant cette proposition de loi dans le cadre de sa niche parlementaire, une unique journée dans l'année où le groupe peut mettre à l'ordre du jour des propositions de loi au vote.

UN DÉNI DE DÉMOCRATIE

Le 24 novembre aurait pu être une journée historique. D'ailleurs, près de 8 Français sur 10 sont favorables à l'interdiction de la corrida. Hélas, poussés par le milieu tauromachique, une minorité de députés ont mis en place une stratégie d'obstruction en déposant des centaines d'amendements, plus loufoques et absurdes les uns que les autres. Cette stratégie rendait impossible de soumettre le

texte au vote avant minuit. Pour couronner le tout, la veille, Emmanuel Macron avait assuré qu'il n'y aurait pas d'interdiction de la corrida! Une pression sur les députés de la majorité et une insulte à la démocratie. Aymeric Caron a dû se résigner à retirer son texte pour laisser une chance au texte suivant d'être voté.

L'ABOLITION À PORTÉE DE MAIN

La déception est grande bien sûr, mais l'ampleur du débat et l'exposition, comme jamais, du massacre des taureaux pendant les corridas ont permis de rendre visible leur agonie au plus grand nombre. C'est l'instrumentalisation déloyale, par une poignée de députés, des règles démocratiques qui a fait barrage à cette avancée que nous attendons avec impatience. La fin de la corrida est proche. Le prochain rendez-vous sera le bon. Pour voir notre vidéo, rendez-vous sur :

L214.com/corrída ●

AGNEAUX ROQUEFORT

VÉTÉRINAIRES ET GÉRANTS CONDAMNÉS

Suite à la plainte déposée par L214 en juin 2020 et à l'enquête du parquet, le tribunal judiciaire de Rodez a rendu son jugement concernant l'élevage aveyronnais d'agneaux issus de la filière laitière AOP roquefort.

Rappelez-vous. Les images de notre enquête montraient des milliers d'agneaux entassés dans des bâtiments, sans accès à l'extérieur. Les malades étaient nombreux et certains agonisaient pendant des heures sans recevoir de soins. Des bacs d'équarrissage étaient remplis d'animaux morts.

LES SOUFFRANCES INSOUÇONNÉES DU LAIT

Le roquefort est indissociable des agneaux qui naissent chaque année pour provoquer la lactation des brebis. Si la filière met en avant l'accès au pâturage des brebis, elle passe sous silence le sort des agneaux qui sont engraisés dans des élevages intensifs.

En fait, la production de lait est, tout comme celle de viande, à l'origine de grandes souffrances et de la mise à mort de millions d'animaux chaque année.

UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE APPROFONDIE

Le dossier pénal montre que le procureur a pris l'affaire au sérieux. Il a fait appel à une unité spécialisée, la Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires (BNEVP). Celle-ci a détaillé les souffrances endurées par les animaux et l'usage massif, inconsidéré et incontrôlé des médicaments, y compris d'antibiotiques classés d'importance critique pour la santé humaine par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'enjeu était de taille : cet élevage « produit » 120 000 agneaux par an.

LES MAUVAIS TRAITEMENTS OUBLIÉS

Les services du parquet ont focalisé les poursuites judiciaires

sur la question de la santé publique et ont, hélas, mis de côté les mauvais traitements infligés aux animaux. Les deux gérants ont été condamnés chacun à 11 000 € d'amendes, dont 5 000 € avec sursis, notamment pour les administrations non conformes d'antibiotiques via l'alimentation et par injections.

DEUX VÉTÉRINAIRES CONDAMNÉS

Fait rare, les deux vétérinaires de l'élevage ont écopé chacun de 10 000 € d'amendes pour avoir prescrit et délivré des médicaments (notamment des antibiotiques d'importance critique) sans examen préalable des animaux, ni analyses, ni surveillance sanitaire. Malgré la déception de voir une fois de plus la souffrance des animaux écartée des sanctions, cette décision de justice est très importante : elle met en lumière le lien étroit entre usage massif de médicaments et conditions d'élevage délétères pour les animaux. ●

DES AMENDEMENTS ANTI-L214 REPOUSSÉS À L'ASSEMBLÉE!

À l'issue d'un débat houleux, l'Assemblée nationale a rejeté le 13 octobre 2022 des amendements portés par le groupe LR, et en premier lieu par le député Marc Le Fur, qui visaient les associations comme L214. Ces amendements ont été repoussés par 139 voix contre 97, dans le cadre de l'examen en première lecture du projet de loi de finances 2023.

Ces amendements visaient « à priver de réduction d'impôt les dons aux associations dont les adhérents sont reconnus coupables d'actes d'intrusion sur les propriétés privées agricoles et établissements industriels. »

DES AMENDEMENTS ADOPTÉS EN COMMISSION POUR LA 1^{re} FOIS APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE TENTATIVE

Le député des Côtes-d'Armor avait déjà déposé des amendements similaires en 2019, 2020 et 2021. La cible avouée ? L214, poil à gratter pour Marc Le Fur qui défend depuis toujours l'élevage

intensif. Pour la première fois, la commission des finances de l'Assemblée nationale l'a suivi. En commission, la NUPES s'est unanimement opposée à ces amendements soutenus par LR, le RN et une partie des députés de la majorité. Marine Le Pen s'est même félicitée de l'adoption des amendements anti-L214 en commission : « Enfin ! La pression politique des députés RN a fait céder la Macronie qui refusait depuis des années cette proposition de bon sens ».

38 ASSOCIATIONS ONT DEMANDÉ LE REJET DE CES AMENDEMENTS

Dans un communiqué commun, plusieurs associations, de L214 à Greenpeace en passant par Oxfam, ont appelé les parlementaires à rejeter le texte. De nombreux députés, de la majorité jusqu'à la NUPES, ont dénoncé des amendements « anti-lanceurs d'alerte ». La députée de Paris Eva Sas (écologiste) a par ailleurs dénoncé « un amendement bâillon qui cherche à intimider des associations qui jouent un

rôle extrêmement important de lanceur d'alerte, grâce auxquelles on a découvert de nombreux scandales. » En séance plénière, les débats furent vifs. Face à la grande mobilisation associative et citoyenne, le gouvernement et sa majorité parlementaire ont dû s'opposer à ces amendements et reconnaître l'importance des lanceurs et lanceuses d'alerte, aux côtés des élus de la NUPES, les plus mobilisés. En face, la majorité des députés MoDem et la totalité des députés LR et RN soutenaient ces amendements anti-lanceurs d'alerte.

Après de longs débats, victoire ! Les amendements furent repoussés par 139 voix contre 97. Un succès qui récompense la forte mobilisation appuyée par L214 et qui permet aux associations lanceuses d'alerte de continuer à dénoncer les scandales que certaines personnalités politiques préféreraient voir rester cachés sous le tapis. ●



FAIRE FACE À LA RÉPRESSION

« Cette fois-ci, c'est – peut-être – la bonne ». L'introduction du Parisien du 7 octobre 2022 à propos des amendements anti-L214 est éloquent. Ces amendements visant à étouffer financièrement les associations lanceuses d'alerte sont en effet les derniers d'une longue série de tentatives pour freiner le mouvement pour les animaux.

Procès, propos diffamatoires, répression policière et parfois aussi mensonges, les défenseurs et défenseuses des animaux font face à un panel de menaces inquiétantes dans un État de droit. Revenons sur quelques exemples observés au fil des années.

DES PROCÈS BÂILLON

La voie juridique est un moyen d'intimidation classique pour chercher à faire taire les lanceurs et lanceuses d'alerte. En 2013, saisie par les exploitants, la justice nous interdisait de diffuser des images du GAEC du Perrat, un élevage industriel de 200 000 poules pondeuses

situé dans l'Ain. En 2016, suite à une nouvelle alerte, nous diffusons d'autres images filmées qui conduiront finalement à la fermeture de l'élevage. Malgré des dizaines de procédures judiciaires similaires pour nous empêcher de montrer la réalité de l'élevage, nos enquêtes ont toujours été authentifiées par la justice. Elles ont même permis aux tribunaux d'identifier, de poursuivre et de condamner des centaines d'infractions.

MENSONGES DE FAÇADE

Au fil des années, certains services vétérinaires ont tenu des propos surprenants. Un exemple : l'abattoir de veaux Sobeval. Des échanges de mails entre fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ont mis en évidence le gouffre entre les discours rassurants du ministre de l'Agriculture dans les médias et « la liste des non-conformités indéniables, voire majeures relevées » ainsi que le besoin « d'éléments de langage en béton » pour réagir à l'enquête de L214.

DEMETER, OU LE DÉLIT D'OPINION

En 2019, Christophe Castaner, alors ministre de l'Intérieur, créait la cellule Demeter en faisant de l'antisépécisme « un des axes prioritaires du renseignement ». Cette structure a été créée par un accord entre le ministère de l'Intérieur, la gendarmerie nationale et les syndicats agricoles FNSEA et Jeunes Agriculteurs (JA). Il s'agissait de créer un délit d'opinion et un arsenal répressif contre tous ceux qui dénoncent le traitement réservé aux animaux et les atteintes portées à l'environnement.

Malgré son rejet à l'Assemblée nationale, l'amendement anti-L214 ne sera probablement pas la dernière tentative pour faire taire toute critique de notre modèle agricole et alimentaire. ●

UNE CENTAINE DE BÉNÉVOLES «SERRÉS COMME DES POULETS» DANS UN BURGER KING

Le 5 novembre dernier, lors d'un happening surprise et d'une ampleur inédite, des bénévoles de l'association se sont entassés dans un restaurant Burger King situé au cœur de Paris.

Équipés de masques de poulet et de sonos reproduisant les piailllements assourdissants des oiseaux en élevage, les bénévoles ont dénoncé les conditions de promiscuité dans les élevages intensifs fournissant l'enseigne, où les poulets sont enfermés à plus de 20 par mètre carré. Des mangeoires étaient suspendues au plafond, tandis qu'au bas de la terrasse, de grands visuels «Serrés comme des poulets» expliquaient

l'action. La députée Sandrine Rousseau (EELV) et le député Andy Kerbrat (LFI) étaient également sur place pour soutenir l'action menée par l'association.

Concrètement, L214 demande à Burger King de s'engager à respecter les critères minimaux du European Chicken Commitment, porté par une trentaine d'associations européennes afin de faire reculer les souffrances des poulets. Parmi ces critères, on retrouve notamment :

- une diminution de la densité d'animaux dans les élevages,
- l'interdiction des souches de poulets à croissance ultrarapide engendrant de sévères problèmes de santé

pour les animaux,

- la présence de lumière naturelle,
- un enrichissement de l'environnement des poulets, de façon à répondre de façon minimale à leurs besoins comportementaux,
- une méthode d'abattage n'impliquant pas un accrochage des oiseaux par les pattes, la tête en bas, alors qu'ils sont encore conscients.

Ce happening, premier du genre pour L214, s'inscrit dans une campagne plus large visant à convaincre les entreprises de s'engager contre les pires pratiques d'élevage et d'abattage des poulets. Plus d'une centaine d'entreprises en France se sont déjà



À gauche : Bénévoles munis de masques entassés à l'intérieur du restaurant Burger King Lescot des Halles.

Ci-dessus : Sandrine Rousseau (EELV) et Andy Kerbrat (LFI) devant le Burger King Lescot, le 5 novembre 2022 à Paris.

engagées à changer leurs pratiques, à l'image de KFC, Subway ou Domino's Pizza.

Pour Brigitte Gothière, cofondatrice de L214 : « Dans les élevages qui fournissent Burger King, les poulets sont en moyenne une vingtaine par mètre carré : cela équivaut pour un humain à passer sa vie dans une rame de métro bondée !

Malgré sa communication drôle et décalée, l'enseigne cautionne ces terribles conditions d'élevage. Plus de 90 000 personnes signataires de notre pétition réclament un changement ! »

En septembre dernier, toujours dans le cadre de cette campagne menée auprès de Burger King, l'association avait réédité son opération « Burger Vérité ». Au cours des 20 actions déployées partout en France, plus de 220 bénévoles ont distribué près de 6 000 boîtes de burgers montrant la réalité des élevages de poulets approvisionnant la chaîne. ●



Pour soutenir cette initiative, vous pouvez signer la pétition et interpeller l'enseigne en vous connectant sur burgerking.stopcruaute.com ou en scannant ce QR code.



CLASSEMENT « UNE VILLE POUR LES ANIMAUX » : FAITES BOUGER VOTRE VILLE !



L214 challenge les 129 villes de plus de 50 000 habitantes et habitants avec une liste d'objectifs ambitieux à atteindre pour les animaux.

Tirés de la charte L214 élaborée lors des élections municipales de 2020, les objectifs « Une ville pour les animaux » défient les villes sur plusieurs thématiques concernant la cause animale, et permettent de faire le bilan de leur action. Présenté sous forme de classement sur Politique & Animaux, cet état des lieux vise 2 objectifs : 1. inciter les villes à agir au maximum ; 2. mettre en lumière des sujets liés aux animaux encore trop peu visibles dans les débats municipaux.

Restauration collective, menus végétariens, exclusion des produits d'origine animale issus des pires pratiques d'élevage et d'abattage, vœu contre l'élevage intensif, délégation condition animale au sein du conseil municipal... Votre ville agit-elle pour les animaux ? Rendez-vous sur politique-animaux.fr/villes pour le savoir !

Entretien avec Sandra Krief,
conseillère municipale déléguée
à la condition animale à Grenoble



Quand et comment vous êtes-vous engagée pour les animaux ?

Il y a 17 ans, j'ai d'abord arrêté de manger les animaux terrestres et volatiles. 10 ans après, j'ai arrêté de manger des poissons. Ensuite les sous-produits animaux. C'est un processus que je trouve trop long aujourd'hui parce que je suis entièrement vegan et totalement antispéciste. Mais tout le monde peut évoluer ! Et beaucoup plus récemment, en 2019, j'ai adhéré au Parti animaliste pour me proposer comme correspondante Isère. Suite à ça, j'ai été sollicitée par le maire Éric Piolle pour rejoindre son équipe.

Selon vous, quelles sont les mesures primordiales pour qu'une ville agisse concrètement pour la condition animale ?

C'est déjà que le maire crée une délégation à la

condition animale. C'est une mission particulière que se donne la ville. Ensuite, pour légitimer le travail de l' élu, il lui faut un budget spécifique et un chargé de mission qui permet de fluidifier l'articulation avec les services. Et enfin il me paraît important qu'en début de mandat soit votée une délibération-cadre sur la condition animale avec les principales mesures qui doivent être appliquées pendant le mandat.

Quels sont les obstacles en tant qu' élue lorsque l' on souhaite faire avancer la condition animale ?

Il faut réussir à embarquer avec soi les autres élus, leur expliquer pourquoi on porte nos mesures, en quoi ça ne va pas les empêcher de travailler sur leurs sujets. Il faut également accepter qu'il y ait un temps politique : la politique est une énorme machine qui avance très doucement.

Malgré cela, quelle est votre plus grande victoire ?

Depuis la rentrée de septembre 2022, on propose une alternative végétarienne quotidienne qui est devenue le menu standard dans les cantines scolaires !

Comment percevez-vous le classement « Une ville pour les animaux » en tant qu' élue municipale ?

Ce sont des critères de notation qui interrogent beaucoup le personnel politique et mettent en exergue les actions qu'il reste à faire pour les animaux. Et c'est très bien, car les électeurs peuvent aller sur le site et suivre ce que font leurs élus.

Quel plat de Vegan Pratique conseillez-vous de cuisiner ?

J'ai largement une attirance pour les plats salés voire piquants, étant d'origine tunisienne. Alors, naturellement, je suis attirée par des plats épicés comme les lentilles à la marocaine ! ●



LENTILLES À LA MAROCAINE

Recette proposée par Victor Courtois du blog Beauty Food (beauty-food.fr)

Ingrédients :

- 150 g de lentilles vertes
- 2 petits oignons
- 1 échalote
- 2 gousses d'ail
- 10 cl de coulis de tomates
- 1 càs de ras el hanout
- 1 càs de cumin
- 1 càc de gingembre moulu
- 1 càc de paprika fumé
- Persil frais et coriandre fraîche
- Huile d'olive

Préparation :

1. Faire cuire les lentilles selon les indications du paquet.
2. Émincer finement ou mixer l'ail, les oignons et l'échalote.
3. Les faire revenir dans une poêle huilée puis ajouter le coulis de tomates, les épices et les lentilles.
4. Ajouter un verre d'eau et laisser la sauce épaissir quelques minutes à feu doux.
5. Pour terminer, ajouter le persil et la coriandre hachés.
6. Servir chaud avec de la semoule de couscous.

VIVRE À CÔTÉ D'UN ÉLEVAGE INTENSIF

Les élevages intensifs, source de souffrances pour les animaux, sont aussi source de nuisances pour les personnes qui vivent à proximité. Nous leur donnons aujourd'hui l'occasion de faire part de leur quotidien, à travers un reportage.

Depuis plusieurs années, nous informons et conseillons les riveraines et les riverains dans leur mobilisation contre les projets d'élevage intensif. Vivant dans l'incompréhension, le désarroi ou la colère, ces personnes se sentent ignorées par les maires et les préfets qui autorisent ces projets. Et pourtant, leur souffrance est bien réelle. Leur donner la

parole est essentiel. Nous avons rencontré des riveraines et des riverains d'un élevage intensif de près de 30 000 poulets à Bressolles, dans l'Allier.

« DES ODEURS INSUPPORTABLES »

Vivre à la campagne, un rêve ? Pas pour tout le monde ! À Bressolles, on est loin de l'image idyllique de la vie rurale. Qu'elles habitent à 130 mètres ou à 2 kilomètres de l'élevage, toutes les personnes interviewées nous ont fait part de l'immense gêne causée par les odeurs d'ammoniac émanant des bâtiments.

« Il y a des jours, on ferme tout, on ne sort pas. On ne peut pas

aérer. Mettre le linge dehors, hors de question. C'est horrible. »

L'ammoniac, précurseur de particules fines, est dangereux pour la santé des animaux, mais aussi pour celle des humains. « Des particules d'ammoniac pour quelqu'un comme moi qui souffre d'asthme, c'est très destructeur et ça induit un stress supplémentaire très important. J'ai pas envie de mourir, j'ai envie de vivre. »

« Il y a aussi ce qu'on ne sent pas. On a de gros nuages de poussière qui se déposent sur les bâtiments et donc dans l'air qu'on respire. »



L214 SE MOBILISE CONTRE LES PROJETS D'ÉLEVAGE INTENSIF EN RÉGION

**L214 a déjà
accompagné une
soixantaine
de collectifs formés
pour que ces projets
ne voient pas le jour.**

Pétitions, manifestations, rencontres avec les maires et les préfets, information sur les réseaux sociaux sont autant d'actions possibles pour se faire entendre.

En collaboration avec des associations locales, **L214 a aussi déposé 11 recours administratifs.**

L'objectif ? Faire annuler la décision préfectorale quand cette dernière accordait l'exploitation.

N'hésitez pas à consulter notre FAQ sur **L214.com/stop-projets-elevages-intensifs**.

« ON VIT AU JOUR LE JOUR »

Le quotidien des habitantes et des habitants dans son ensemble est modifié. Il est intrinsèquement lié à l'élevage.

« Quand on veut manger à l'extérieur, on ne sait pas d'avance ce qui nous attend : soit on a un vent contraire et pas trop d'odeurs, soit on est obligés de rentrer. »

« Le quotidien, c'est beaucoup de stress. On ne sait pas où on va, on ne sait pas comment on va vivre. »

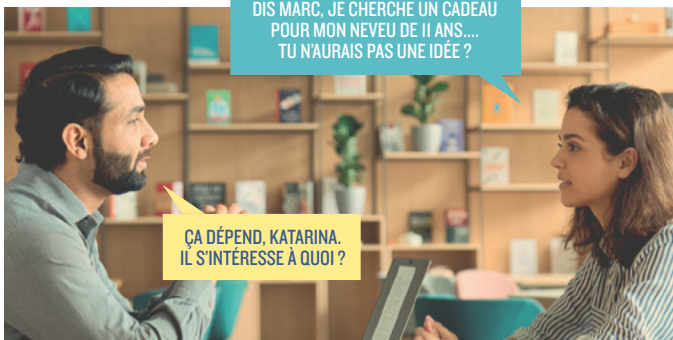
« Ce poulailler a contribué à la détérioration de notre qualité de vie. »

« IL FAUT AGIR POUR EMPÊCHER »

Leur conseil ? Monter une association le plus tôt possible. Cette dernière permet d'agir au niveau du tribunal administratif, mais également de mieux se faire entendre auprès des maires et des préfets. « Avec une association, on peut justifier notre raison d'être. On nous écoute. »

Notre reportage filmé sera **[visible sur notre chaîne YouTube](#)**, dans le courant du premier trimestre 2023. ●





DIS MARC, JE CHERCHE UN CADEAU
POUR MON NEVEU DE 11 ANS....
TU N'AURAS PAS UNE IDÉE ?

ÇA DÉPEND, KATARINA.
IL S'INTÉRESSE À QUOI ?



THÉODOULE AIME
LES ANIMAUX,
LA NATURE...
CE GENRE DE
CHOSSES, VOIS-TU ?

BREF,
JE SÈCHE.

ET ÇA ME REND TRISTE.

LES ANIMAUX ET LA NATURE ? DIANTRE.
MMM... ET SI TU LUI OFFRAIS UN
ABONNEMENT À **MON JOURNAL ANIMAL** ?

UNE REVUE POUR LES JEUNES
DÉFENSEURS DES ANIMAUX,
DE 10 À 14 ANS

28 PAGES D'ACTUS, DE DOSSIERS,
FICHES MÉTIERS, DÉBATS, PORTRAITS...
POUR CONNAÎTRE LES ANIMAUX
ET APPRENDRE À LES DÉFENDRE



MON
QUOI ?

TIENS, REGARDE...



DES JEUX POUR RIGOLER

UN GRAND POSTER
CENTRAL À AFFICHER



MAIS... MAAAAAARC !

...

J'EN RESTE
SANS VOIX !



C'EST TOUT SIMPLEMENT GÉNIAL !
MERCI MARC ! AH AH AH !

AH AH !
DE RIEN
KATARINA !

SI ÇA PEUT
RENDRE SERVICE.

Pour que Théodule ne soit
pas le seul petit veinard,
offrez un abonnement
à notre magazine sur
monjournalanimal.fr
ou flashez ce code



MON JOURNAL
animal

UNE
INITIATIVE
L214.com



DES ACTIVITÉS À FAIRE EN CLASSE POUR SENSIBILISER AU RESPECT DES ANIMAUX

Depuis fin 2021, le respect des animaux a intégré les programmes scolaires. Une bonne nouvelle pour les animaux, mais aussi pour les enfants, dont les connaissances sur les animaux pourront être cultivées en classe.

Le saviez-vous? Depuis cette année, l'éthique animale a retrouvé sa place dans les cours d'enseignement moral et civique. La condition animale reste aussi d'actualité dans les sciences de la vie et de la Terre, la géographie et la philosophie, par exemple. Pour accompagner ces enseignements, L214 Éducation propose des activités à réaliser en classe sur la sensibilité et le respect des animaux. Ces activités sont ludiques, pédagogiques et adaptées aux programmes scolaires.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES !

Du jeu de plateau au jeu de cartes, en passant par une activité manuelle ou un débat philosophique, L214 Éducation propose de nombreuses activités pour aborder la question animale en classe, avec bienveillance et pédagogie. À travers ces exercices, les élèves s'interrogent sur les besoins des animaux, leurs droits, les dangers qui les menacent parfois, et imaginent ensemble comment leur venir en aide. Vous pouvez retrouver ces activités et tous nos outils en accès gratuit sur education.L214.com/activites-a-faire-en-classe.

«L'enseignement moral et civique sensibilise également, à l'école primaire [...], les élèves au respect des animaux de compagnie. Il présente les animaux de compagnie comme sensibles et contribue à prévenir tout acte de maltraitance animale.»
Article L312-15 du Code de l'éducation.

Vous avez des enfants ou travaillez dans l'enseignement, l'animation ou un centre de documentation? Faites découvrir, découvrez, téléchargez ou commandez gratuitement tous nos outils sur education.L214.com. ●

Quels droits pour les animaux ?

Entre philosophie, sciences et droit, cette nouvelle exposition offre un tour d'horizon des débats actuels sur la condition des animaux. Intelligence, émotions, conscience, lois protectrices et perspectives d'avenir, elle met aussi en regard des citations de grands auteurs et de splendides photographies signées Jo-Anne McArthur.

Accompagnée d'un guide de visite, l'exposition existe aussi au format livret pédagogique.

Exposition disponible gratuitement sur réservation via notre site education.L214.com.



LA SÉLECTION DE LA BOUTIQUE POUR CE DÉBUT D'ANNÉE

L'hiver est bien avancé, et la boutique vous propose des articles pour réchauffer les corps et les cœurs et continuer de soutenir les animaux en ce début d'année 2023.

LE BONNET L214

Vous pourrez garder la tête et les oreilles bien au chaud tout en affichant vos convictions grâce à ce bonnet sobre et pratique: noir uni, brodé du logo de l'association. Un must, indispensable pour les sorties dans le froid!

— 16 €



LE T-SHIRT «SA VIE» VERSION MANCHES COURTES

Le T-shirt à manches longues avec un joli portrait de cochon est désormais disponible en manches courtes: pratique, puisque le printemps va bientôt pointer le bout de son nez! L'occasion de rappeler que les cochons sont des animaux sensibles et que leurs vies ne nous appartiennent pas.

— 17 €

LE LIVRE DE DESSERTS LE GOÛT DE L'ENFANCE

Vous souhaitez retrouver les saveurs des gâteaux de votre enfance, mais sans souffrance animale? Vous pourrez notamment trouver vos recettes préférées en version 100 % végan de biscuits, de quater-quarts, de cookies, de madeleines ou encore de bonbons. Chaque recette est accompagnée pas à pas et illustrée d'une belle photo. Amateurs et amatrices de gourmandises, vous allez vous régaler!

— 29,95 €





UNE SÉRIE DE STICKERS

Découvrez ces 5 stickers pour faire prendre conscience du nombre d'animaux tués, chaque minute, aussi bien sur terre que dans les océans, en France et dans le monde. À diffuser sans modération!

— 0,60 € le sticker



TOUS NOS ARTICLES SONT DISPONIBLES SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE DE L214. PRIX INDICUÉS HORS FRAIS DE PORT. RENDEZ-VOUS SUR : BOUTIQUE.L214.COM.

COLLECTEZ DES DONS POUR L214 SUR FACEBOOK !



Le saviez-vous ? Vous pouvez créer une cagnotte sur Facebook afin de collecter des dons pour L214, par exemple à l'occasion de votre anniversaire.

Facebook ne prélève aucuns frais sur le reversement des dons : 100 % des dons sont versés à L214.

Votre soutien nous aide à faire la différence.

Alors, n'hésitez pas à faire connaître votre soutien à vos amies et amis, et à organiser une collecte.

LANCEZ VOTRE COLLECTE, EN QUELQUES SECONDES SEULEMENT !

C'est tout simple. Connectez-vous à votre compte Facebook et rendez-vous sur facebook.com/fund/L214, animaux. La plateforme vous guide pas à pas dans la création de votre collecte. Elle apparaît ensuite sur votre mur et vous pouvez inviter vos proches à y participer.

Le saviez-vous ? L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du Code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles. Tournée vers les animaux utilisés dans la production alimentaire, L214 œuvre à une pleine reconnaissance de leur qualité d'êtres sentients et à l'abolition des pratiques qui leur nuisent. Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214MAG*, selon les termes de la Creative Commons Paternité 3.0 Unported License. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.

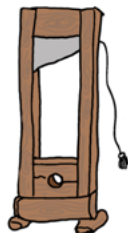


FAUT-IL ABOLIR LA CORRIDA ?

vu par Insolente Veggie



POURTANT, BEAUCOUP DE PRATIQUES PLUS OU MOINS TRADITIONNELLES ONT ÉTÉ ABANDONNÉES !



LA GUILLOTINE, PAR EXEMPLE, NE SERT PLUS BEAUCOUP.

DE MÊME, L'HABITUDE DE PENDRE LES VOLEURS S'EST PERDUE...



AINSI QUE LA TRADITION DE BRÛLER LES FEMMES QU'ON SOUS-ÇONNAIT D'ÊTRE DES SORCIÈRES.



AU FINAL, EN FRANCE, IL Y A UNE LONGUE TRADITION D'ABOLITION DES TRADITIONS CRUELLES

AU NOM DE LA TRADITION FRANÇAISE QUI CONSISTE À ABOLIR NOS TRADITIONS CRUELLES, ON DEVRAIT ABOLIR LA CORRIDA



insolente-veggie.com



FAITES TOURNER !

Vous avez aimé lire ce **L214MAG**? Plutôt que de le laisser dormir sur une étagère, offrez-le à une personne de votre entourage ou déposez-le dans un lieu public !

SOUTENIR L214 PAR UN DON

M38

C'est grâce à vos dons que nous
pouvons enquêter, porter plainte,
inciter les entreprises à tourner
le dos aux pires pratiques,
et changer le sort des animaux.

Merci de votre soutien !

Je fais un don de :

☐ 20€ ☐ 60€ ☐ 120€ ☐ €

Par ce don, je deviens membre de L214
ou je prolonge mon adhésion.

☐ Je souhaite en savoir plus sur un legs
ou une assurance-vie.

J'indique mes coordonnées et retourne ce
bulletin accompagné d'un chèque du montant
de mon don à l'ordre de L214.

MES COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Rue :

.....

.....

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Réduction d'impôt: si vous êtes imposable en France,
66% de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le
revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Par exemple, après déduction fiscale, un don de 50 € ne
vous coûte que 17€. Les reçus fiscaux sont envoyés en
mars de l'année suivant le don.



Association L214

CS20317

69 363 Lyon 08 Cedex

J'utilise la formule du prélèvement automatique. En signant ce formulaire de mandat, j'autorise L214 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et j'autorise ma banque à prélever chaque mois la somme indiquée ci-dessus. J'ai bien noté que je deviens membre de L214. Je recevrai en mars de l'année prochaine un reçu fiscal du montant total de mes versements. À tout moment, je suis entièrement libre de modifier mes prélèvements ou d'y mettre fin sur mon espace personnel espadoon.L214.com ou par simple appel au 09 72 56 28 47.